

EMMANUEL MACRON MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 4 mai 2016 N° 1387

Revue des neuf solutions de la Nouvelle France Industrielle

Emmanuel MACRON réunit les acteurs industriels de la solution « Mobilité écologique » sur la feuille de route relative aux grands marchés d'avenir de la mobilité

Emmanuel MACRON, ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, a réuni le 4 mai les acteurs de la solution « Mobilité Ecologique » de la Nouvelle France Industrielle afin de tirer le bilan de l'action menée depuis un an et de définir un nouveau plan d'action pour les prochains mois.

Dans un marché en forte croissance, le secteur automobile est confronté à de nouveaux défis liés à l'évolution de la règlementation, à l'émergence de nouvelles technologies et à la transformation des usages de la mobilité. L'objectif de réduction des émissions de polluants et de CO2 et la numérisation rapide des véhicules nécessitent des réponses technologies ambitieuses :

- la mise en place des infrastructures indispensable au déploiement des énergies alternatives (électrique, hydrogène, GNV) ;
- le développement de solutions pour des véhicules plus sobres et plus propres ;
- la construction d'un nouveau cadre permettant le développement des véhicules autonomes.

Lancement d'un appel à projet pour le développement de « territoires d'hydrogène »

A l'occasion de la réunion des acteurs industriels de la mobilité écologique, Emmanuel MACRON, ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, a annoncé le lancement d'un appel à projets pour le développement de "Territoires Hydrogène" conformément aux recommandations de





la mission relative à la filière hydrogène énergie, confiée par les ministres aux conseils généraux de l'économie et de l'environnement - développement durable.

Retrouvez le rapport de la mission: http://www.economie.gouv.fr/cge/rapports-publics-2016

Ce dispositif vise à susciter des projets intégrés (production, conditionnement, distribution et valorisation d'hydrogène dans des applications finales) qui pourront adresser diverses applications (électromobilité, alimentation embarquée, alimentation autonome, lissage des énergies intermittentes, secours électriques, cogénérations, injection dans le réseau de gaz, usage industriel, etc.). Différentes typologies de territoires pourront être considérées (urbain, rural, zones d'activités, ports et aéroports, territoires insulaires).

Cet appel à projets fonctionnera comme un guichet unique vers les différents dispositifs d'aide existants (européens, nationaux, locaux). Le Commissariat Général à l'Investissement (CGI) ainsi que les opérateurs de l'Etat (ADEME, Bpifrance) sont associés à ce dispositif. Les candidats devront remettre leur dossier avant le 30 septembre 2016, l'annonce des lauréats intervenant avant la fin de l'année.

Retrouvez l'appel à projets : http://www.entreprises.gouv.fr/secteurs-professionnels/appel-a-projets-pour-developpement-territoires-hydrogene

Lancement d'une réflexion sur le véhicule intelligent

Par ailleurs, la réunion a été l'occasion pour Emmanuel MACRON d'échanger avec les industriels sur les actions à conduire de manière conjointe, pouvoirs publics et entreprises, pour construire en France et en Europe un cadre favorable au déploiement du véhicule connecté.

A ce titre, la consultation publique pour l'ordonnance visant à stabiliser le cadre réglementaire pour l'expérimentation des véhicules autonomes en France s'est terminée le 29 avril et les textes réglementaires correspondant entreront en vigueur avant fin 2016.

Contact Presse:

Cabinet d'Emmanuel MACRON: 01 53 18 45 13

